

Assemblée publique de consultation sur le développement de l'énergie éolienne

COMMENTAIRES DU PUBLIC

(TRANSCRIPTION D'UN ENREGISTREMENT ORAL)

Luce Brault, Notre-Dame-de-Stanbridge

Je prête ici ma voix afin de présenter la position d'un groupe de citoyens constitué des gens des municipalités de Stanbridge-Station, Pike-River, Canton de Bedford, Mystic, Bedford et Notre-Dame-de-Stanbridge. Je trouve ça dommage deux minutes parce qu'au nom de ces gens-là, c'est une demande de moratoire que je viens déposer ici. Alors, j'aurais aimé vous lire tout mon document qui a été rédigé par ce groupe de citoyens. Le projet de parc éolien qui touche notre MRC Brome-Missisquoi se développe comme l'ensemble des projets éoliens soumis à ce jour au Québec, c'est-à-dire en tenant compte de l'aspect financier seulement et en pressant les populations qu'il y a urgence à se rallier au projet, que la population n'a pas à s'inquiéter que toutes les réglementations et les normes mises en place seront respectées. À cet effet, le Bureau d'audiences publiques (BAPE) note dans son rapport 231 : La Commission tient cependant à souligner que même si un projet respecte les règlements en vigueur, cela ne constitue pas pour autant un gage d'acceptation social si ces règlements n'ont pas reçu préalablement l'assentiment de la population. La population de notre MRC ainsi que les différents organismes qui la constituent tant au niveau...Compte tenu que notre MRC va à l'encontre des différentes notes et avis que je n'ai pas eu le temps de vous lire, nous demandons de décréter un moratoire de 90 jours afin qu'une réelle consultation publique ait lieu et nous demandons aux gens d'appuyer cette demande de moratoire que nous allons déposer au ministre des Affaires municipales, au BAPE, au ministre du Développement durable et des ressources naturelles et de la faune.

Notre-Dame-de-Stanbridge (conseillère)

Quelle est la responsabilité de la MRC et du promoteur envers les citoyens qui vivent juste à côté des municipalités du parc éolien proposé ?

Michel Lavoie, Stanbridge Station

Moi, je fais mienne, la première intervention, mais je voudrais peut-être aller un peu plus loin, me basant sur ce que M. Fauteux nous a dit lors de son allocution, nos élus municipaux sont ici pour écouter, se renseigner, accepter des suggestions, alors dans cette optique, je voudrais, ne pas dépasser mon temps, j'aurais une suggestion à faire, une suggestion qui respecterait davantage le bien général que le bien particulier et informerait de façon équitable nos élus municipaux, je pense qu'une solution équitable serait un référendum, à ce moment-là, nos élus municipaux aurait réellement le pouls de la population et loin de déclarer une guerre ou les voisins parfois s'en veulent, de même qu'à l'intérieur d'une même famille, il y a des chicanes, si le référendum est positif et bien on poursuit l'expérience éolienne et s'il est négatif, on arrête. Alors, c'est la suggestion que j'aimerais et j'aimerais savoir si la salle est d'accord avec ça ?

Maurice Emond, Pike-River

Je suis agent immobilier depuis 18 ans. Moi, c'est pour prévenir les gens, au niveau des valeurs des propriétés, on a fait une petite étude avec des professeurs d'évaluation ainsi qu'avec des évaluateurs agréés. On a pas pu mettre de pourcentage de perte de valeur des propriétés, simplement que logiquement, et ici, le monde c'est pas des niais, c'est du monde intelligent, ils savent sûrement que s'il y a des éoliennes là, la maison prendra pas de valeur, elle va en perdre et puis on ne sait pas avant 10 ans combien de pourcentage, les propriétés vont perdre de valeur et deuxièmement, monsieur Lavoie a proposé que la population accepte que le parc éolien soit

accepté ou refusé par un référendum, puis moi, je suis 100 % d'accord avec ça et puis, je préviens les gens, soyez assuré d'une chose, que s'il y a un parc éolien là, il va y avoir des pertes de valeur pour les propriétés résidentielles et pour les propriétés agricoles. Si on parle de 10 % d'une propriété agricole de 3 000 000 \$, c'est 300 000 \$ qu'elle vient de perdre et ils vont peut-être avoir eu 75 000 \$ pour trois éoliennes sur leurs terres. Je demande aux gens d'y penser puis je regarde tout ce que vous avez dit en avant, tous les experts, on est sur un nuage rose, mon père m'a toujours dit, un nuage rose, quand ça pète c'est pas beau. Je trouve qu'il y a rien que des cotés positifs à ce que vous nous avez dit, y a rien de négatif puis au niveau de la santé, j'ai parlé avec des gens de St-Ulric, où il y a des éoliennes, ils ont des problèmes d'acouphène déjà et je ne suis pas médecin, mais...Merci beaucoup, bon soir.

Nathalie Brault, Notre-Dame-de-Stanbridge

Je vais poursuivre dans la direction de madame Luce Brault, alors, la population de notre MRC ainsi que les différents organismes qui la constituent tant au niveau culturel, touristique, patrimonial et les groupes de citoyens n'ont jamais été invités à prendre part à l'établissement du règlement de contrôle intérimaire qui, pourtant aura une influence directe sur notre milieu de vie puisqu'il régit les distances de recul ainsi que les zones d'exclusion et de restriction. Il n'y a pas eu de concertation avec le milieu d'accueil, au contraire, nous avons été exclus du processus décisionnel, aucun des 20 maires qui constituent notre MRC n'a cru bon d'organiser des consultations ou séances d'information auprès de leur population concernant le règlement de contrôle intérimaire. Et pourtant, le BAPE note dans son rapport 231, ce qui suit : « les citoyens doivent être consultés non seulement quant à l'établissement des distances de recul, des infrastructures éoliennes, mais aussi en ce qui a trait aux zones de restriction et d'exclusion afin de tenir compte du milieu d'insertion et de la volonté de la population directement touchée. Pour sa part, le ministère des Affaires municipales et des Régions dans son guide sur les orientations du gouvernement en matière d'aménagement sur un développement durable de l'énergie éolienne recommande aux MRC ce qui suit : « un processus de planification transparent pour favoriser l'acceptabilité sociale de cette filière énergétique. » Sur ce point, les possibilités qui s'offrent à la MRC sont nombreuses et pourront par exemple s'appuyer sur une contribution des citoyens de la MRC et le cas échéant, des premières nations concernées à l'identification des enjeux associés à la mise en valeur du potentiel éolien et à la détermination des mesures destinées à assurer l'harmonisation de celui-ci avec les autres usages et potentiels du milieu.

Chantal Vallière-Brodeur, Stanbridge Station

Bonsoir, j'aimerais d'abord demander, est-ce que notre nom est sorti à la pige parce qu'il me semblait m'être inscrite vers la fin alors je prétendais que j'aurais pu intervenir vers la fin. Heureusement que tantôt, Monsieur Fauteux a quand même un petit peu amorcé la soirée en disant les points positifs d'un tel projet. Moi, j'y crois fortement et je dirais à toutes les personnes qui peut-être ont peur des changements, je pense que dans nos vie, que se soit à la campagne, à la ville où n'importe où, on est toujours confronté à des changements, des modifications, on peut pas dire qu'on peut avoir une stabilité, peu importe où l'on est et quand on parle d'énergie propre, présentement pour moi, je ne peux pas penser, je croyais que les gens avaient un peu plus d'ouverture d'esprit. Vous disiez tantôt qu'il y avait 71 pays qui avaient déjà des éoliennes. Je pense qu'au Québec il est grandement temps. Je considère que notre milieu est privilégié, qu'on puisse installer un tel projet et je sais que là, je ne me ferai pas tellement aimer malgré qu'on fait des consultations publiques en analysant qu'il y aura des retombées économiques pour le milieu, moi je crois que cette décision-là relève beaucoup plus au niveau politique, parce que dans 20 et 25 ans, ça va servir à tous nos milieux. Dans 20, 25 ans, je sais pas si je vais être là et n'y personne d'autre. Donc un moment donné, il faut penser non seulement à notre opinion personnelle, mais vraiment à la richesse du milieu comme tel. Donc c'est mon point de vue.

Hugo Vigeant, Stanbridge Station

Moi, y a un petit truc qui m'agace dans le processus décisionnel concernant l'implantation du projet dans notre municipalité. C'est supposé d'être décidé par les municipalités donc, les conseillers municipaux qui sont supposés

représenter les citoyens. Moi, je trouve ça un petit peu dangereux démocratiquement parce que c'est un, deux ou peut-être quatre individus qui va représenter peut-être 1 000 ou 1 500 personnes. Alors moi, ma question a déjà été posée, et ça serait très intéressant démocratiquement de faire un référendum et consulter tout le monde, question d'éviter aussi les chicanes de clocher, à savoir ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. Bref, c'est ça ma demande.

Wendy Near, Mystic

Je vais vous poser quelques questions et exprimer les craintes de la population. Depuis 33 ans, les Walbridge et leurs descendants sont très actifs dans la protection et la préservation de la faune et la flore sur leur ferme. Comment pouvez-vous justifier le fait que vous mettez en danger la végétation, les animaux sauvages et leurs habitats à proximité du territoire protégé du parc de conservation Walbridge? Chaque éolienne a besoin de l'eau pour nettoyer les pales et les insectes qui s'y colleraient. Comment justifiez-vous le fait que vous risquez d'endommager la nappe phréatique en plantant ces tours industrielles dans du béton sur des terres arables en utilisant de l'eau à ces fins? La protection de la nature est menacée, nous avons travaillé ardemment depuis longtemps et avec beaucoup de persévérance pour sauvegarder ce territoire. On a fourni beaucoup d'effort sans oublier beaucoup d'argent de notre poche et à l'aide de subvention pour restaurer la grange de 12 cotés, un bien patrimonial et architectural unique afin de la remettre dans son état original. Il semblerait que ces parcs industriels sont poussés de l'avant par l'appât du gain sans considération des nombreux dommages et effets sur l'environnement et le paysage, et ce, sans consulter les riverains directement affectés par cette zone industrielle. Quand les promoteurs privés viennent changer à ce point et à tout jamais l'environnement humain, etc.... La courtoisie serait que les élus municipaux demandent si les citoyens veulent du changement.

Simon Larose, Notre-Dame-de-Stanbridge

Monsieur le préfet, je lisais dernièrement le règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Bonaventure, à l'article 4.2, il est écrit « toutefois, lorsque jumelé à un groupe électrogène diesel, toute éolienne doit être située à plus de 1,5 km de toutes habitations situées à l'extérieur des limites d'un périmètre d'urbanisation cartographié au schéma d'aménagement de la MRC de Bonaventure ». Pouvez-vous m'expliquer, Monsieur le préfet, ce qui amène une MRC à inclure ceci dans le règlement de contrôle intérimaire, est-ce que cela veut dire qu'advenant que les éoliennes ne produisent pas le minimum d'énergie prévue, qu'il est possible de compenser le manque d'énergie prévue avec des génératrices fonctionnant au diesel. Je considère que c'est un aspect très important et que la population doit être informée sur ce point. Merci.

Michel Campbell, St-Sébastien

Moi, j'ai fait faire des recherches par les représentants du ... et par CBC Radio-Canada. Les éoliennes provoquent des interférences statiques ou ... des impulsions dynamiques où la luminosité et les couleurs sont causées par les pales rotatives. Ça c'est seulement pour un système télé conventionnel système MTSH. Et avec la télévision haute définition qui s'en vient, TV HD quel genre de réception allons-nous avoir. C'est sans parler des radios, cellulaires, Bell Express Vu, et surtout GPS et téléphone portatif dans la maison. Le promoteur va peut-être payer pour ceux qui ont à signer des contrats, mais les autres, c'est-à-dire 80 % des citoyens eux, qui va les aider, qui auront des problèmes? Le conseil municipal, la MRC j'en doute fort. Donc, j'appuie le moratoire et j'invite tous les organismes à s'asseoir ensemble pour en discuter.

Francine Bédard, Stanbridge Station

Alors, la demande de moratoire qui a été faite ce soir, je pense qu'elle est assez importante et je vais poursuivre la lecture qui a été commencée. Alors, non seulement la population, nous avons été exclue du processus décisionnel, mais un promoteur d'éolienne a présenté un projet avant même qu'il y ait un règlement de contrôle intérimaire accepté par la ministre des Affaires municipales et des Régions. Le règlement 04-0606 ayant été refusé par la Ministre, le projet SM International fut présenté à la population, et ce, avec l'accord de notre MRC le 10 octobre 2006, alors que le règlement régissant l'implantation d'éoliennes sur notre territoire fut adopté le 17 octobre 2006 soit sept jours après la présentation du Groupe SM. Pourtant, le BAPE est clair sur ces façons de faire et cite : « étant donné que l'implantation d'un parc éolien pourrait modifier grandement le milieu pour une très grande période, il importe ainsi qu'à l'avenir les citoyens soient consultés par leurs instances municipales avant même que les promoteurs entament des négociations avec les propriétaires des lots visés afin que soient prises en considération leurs attentes concernant l'utilisation du territoire ». Notre MRC et ses dirigeants amendant le règlement de contrôle intérimaire en fonction des besoins du promoteur et non en fonction des attentes de la population. En voici un exemple dans sa résolution 44-0207 dans le règlement, on peut lire ce qui suit : « considérant que le présent règlement pour retirer la distance minimale de 500 m d'un bâtiment abritant des animaux pour l'implantation d'une éolienne et considérant que cette disposition vient faciliter l'implantation du parc éolien et des éoliennes privées de plus de 25 m dans les secteurs autorisés. » À quand l'amendement qui tiendra compte des attentes de la population ? Non, il n'y a pas d'urgence, prenons le temps d'évaluer la situation et de se doter d'un RCI qui respecte les attentes du milieu, lequel pourrait être obtenu sans consultation et concertation avec la population. Merci.

Carole Tétreault, Stanbridge Station

Je vais parler de l'appel d'offres 2005-3 d'Hydro-Québec, dans l'étude sur la santé, risques et qualité de vie à proximité des installations éoliennes. Le rapport a été fait par Nina Pierrefonds, docteure en médecine. C'est un rapport qui a été fait en 2005. Aux vues de ces effets sur la santé et ces risques, les personnes vivant à moins de 800 m devraient être informées que les risques de subir des niveaux de bruits et des effets stroboscopiques très gênants qui se prolongent à un moindre degré, jusqu'à 1,6 km et plus des éoliennes. Et en conclusion, d'après ces données, les éoliennes ne devraient pas être implantées à moins de 2,5 km des habitations. Ceci tout en sachant qu'il y aura toujours des problèmes de santé et de qualité de vie causés par les éoliennes au-delà de cette distance. Les personnes vivant entre 2,5 et 5 km d'un futur parc éolien devraient être prévenues des effets potentiels sur la santé et la qualité de vie et être correctement indemnisés pour ce préjudice. Alors devant l'inexistence et l'insuffisance des études d'impact, en tant que citoyenne impliquée contre mon gré à ce projet, je me joins à la demande de moratoire afin qu'il y ait une concertation.

Fabien Poirier, Notre-Dame-de-Stanbridge

Bonsoir monsieur le préfet, ainsi qu'aux membres de cette assemblée. Je me présente, Fabien Poirier, consultant en restauration de bâtiments patrimoniaux et président du comité du patrimoine Stanbridgeois. Notre MRC a su par le passé reconnaître l'importance de ses ensembles patrimoniaux et depuis quelques années su débloquer les fonds nécessaires pour la mise en valeur de ces ensembles patrimoniaux. Aujourd'hui, notre MRC est appelée à passer à l'étape suivante, c'est-à-dire, la protection. Aucun comité, groupe ou fondation œuvrant dans la restauration et la conservation des ensembles patrimoniaux faisant partie de la zone possible du parc éoliens industriels n'a été consulté ou fait partie des groupes de concertation lors de la mise en place du contrôle intérimaire. Notre MRC aurait tout intérêt à consulter le règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Bonaventure qui prévoit une distance de recul de 3 000 m pour ses bâtiments historiques alors que notre MRC ne prévoit que l'interdiction d'ériger une éolienne à l'intérieur d'un ensemble patrimonial. Nul besoin, je crois de rappeler que le RCI de la MRC de Bonaventure a été accepté par la ministre des Affaires municipales et des régions. L'heure n'est pas à choisir la validité des projets, mais bel et bien de reprendre notre RCI en main en consultant les différents groupes concernés et en établissant un comité de concertation qui viendra avec les élus,

mettre en place un règlement de contrôle intérimaire qui tiendra compte de chacun des groupes qui constituent notre collectivité et ses particularités et besoins. Un projet de parc éolien industriel est un projet de société donc la population doit être consultée et a le droit de participer à la mise en place de la réglementation que régit de tels parcs. Nous, le comité du patrimoine stanbridgeois, la fondation de territoire de conservation Walbridge, le comité d'administration de la vieille école de Mystic demandons à être consultés et nous appuyons la demande de moratoire qui nous a été présentée ce soir.

Martin Beaulac, Stanbridge Station

Je suis agriculteur, j'ai une éolienne chez nous et j'ai signé un contrat et ce que je vous parlais, c'est des communications qui ont été prévues dans le contrat qui est signé par Roseline Ménard. S'il y avait un problème soit de FM par exemple qui ne devrait pas causer problème, s'il y avait problème, il serait obligé de régler les défauts ou le manque de service. C'est la même chose pour les cellulaires, présentement, il y a eu deux lignes qui sont des ondes courtes qui sont déjà décelées, s'il y avait problème, il est obligé de remettre le système et de fournir à tout le monde les services qu'il y avait. Les GPS, présentement l'étude est en cours, il y aurait pas de problème, s'il y en a, il y a des moyens genre RTK et différentes compagnies qui se spécialisent la dedans et aussi, il y aurait aussi possibilité d'avoir des problèmes avec des TV, oreilles de lapins si on veut, à ce moment-là il pourrait avoir un câble qui serait passé par différentes compagnies je ne sais pas mais je sais qu'il y a des municipalités dans le coin qui essayent d'avoir de la haute vitesse ou qui essayent de passer le câble, c'est couteux, à ce moment là, ça serait défrayé par lui-même je pense que ça peut être un avantage. On parle de haute vitesse, pour certaines municipalités, commerces qui se servent de ça. C'est un atout je crois. Il n'y a pas le choix, là, c'est notarié, c'est facilement vérifiable de votre part.

André Pion, Canton de Bedford

Producteur agricole, moi, je voudrais parler de la pertinence d'avoir un parc éolien sur nos terres agricoles dans notre région qui sont classées à haut rendement agricole, à haut potentiel. Nous on pense que c'est vraiment profitable, si on regarde l'agriculture d'aujourd'hui, son rôle change, on se tasse de plus en plus vers une agriculture de subsistance pour nourrir les gens, une agriculture pour faire de l'agriénergie, des biocarburants, des biomasses. Utiliser le territoire pour mettre des éoliennes, faire de l'énergie électrique, c'est une utilisation très très efficace du territoire. Pour nous, on pense que le projet est très valable en terme d'utilisation efficace du territoire. Le territoire ne sera pas dézoné, c'est un changement de vocation temporaire, c'est-à-dire qu'à la fin, il redevient agricole. Il faut parler aussi qu'il y a des impacts positifs à implanter un parc éolien dans notre territoire. Les chemins, c'est pas seulement quelque chose de négatif. Tous les producteurs agricoles ont besoin de chemins agricoles pour se rendre, pour se promener dans leurs champs, avoir de bons chemins sur nos terres, cela a des avantages positifs. Il y a d'autres avantages positifs reliés au parc, l'aménagement d'avaloir, la protection des bandes riveraines, c'est toutes des choses qui sont positives, c'est pas juste du négatif au parc éolien en territoire agricole. Nous, on est très fier des démarches qui ont été utilisées jusqu'ici, avec ce projet-là, une démarche vraiment libre et ouverte, vraiment beaucoup de consultations publiques, beaucoup de communications avec les gens. Le but de ça était d'avoir un projet qui a été bonifié, qui était le meilleur possible pour la région. C'est vraiment un projet qui a un impact au niveau de la communauté totale, c'est pas seulement un projet égoïste qui va seulement rapporter aux agriculteurs. Quand les chiffres vont sortir, ça va être évident qu'il y a beaucoup d'argent pour toute la communauté en général. Nous on demande aux municipalités vraiment de considérer l'aspect économique, c'est important aussi que la protection du territoire agricole soit assurée par ce projet-là.

Jacqueline Lafrance-Tougas, Stanbridge Station

J'ai biffé le début parce qu'il y a des gens, qui dans leur exposé l'ont déjà fait. Alors, je dis, projet éolien, développement régional durable en énergie verte. La dynamique au sein du groupe d'agriculteur a été telle qu'ils ont réussi à obtenir un droit de véto sur l'implantation des éoliennes sur nos terres agricoles. Si on se réfère à l'émission La facture, rien de tel n'a été obtenu à date. Un tel projet conjoint, agriculteurs, promoteurs et municipalités n'a jamais existé dans notre région. Nos municipalités négocient présentement leur part de redevance à obtenir pour le contribuable. Elles pourront, si elles le désirent, bénéficier du support et de l'expérience des agriculteurs. Ce projet profitera sûrement à la ville de Bedford par un apport touristique et économique. Il suffira aux gens d'affaires de la région de rechercher des idées innovatrices de développement. Ce projet s'inscrit dans une vision de développement durable et s'il y a exportation d'énergie, tant mieux. Nous contribuerons à réduire la construction de centrales thermiques au charbon dans le nord-est des États-Unis. Ces centrales, sont les plus voyantes qui soient. Aurons-nous, dans l'avenir, une autre chance de stimuler ainsi l'économie de notre région? Au Québec, nos élus, sous pression, des opposants ne semblent pouvoir décider, ils consultent. Nous, agriculteurs, sommes propriétaires de nos terres depuis deux, trois et même quatre générations. Nous demandons simplement le respect de nos droits de propriété, pour nous, c'est un droit sacré. L'agriculture a toujours entretenu le territoire dans une perspective d'auto suffisance et de respect de l'environnement. Nous n'avons pas besoin de comité formé d'intervenants qui nous dicteront le pourquoi et le comment de nos terres agricoles. Une simple réflexion s'impose. Le négativisme collectif et la désinformation ne mènent nulle part. La démocratie, c'est également d'essayer de collaborer pour maîtriser notre économie régionale. Retournons aux années 70, l'expo 67, les olympiques 76 et développement hydro-électrique de la Baie-James ne seraient jamais réalisés avec le phénomène du pas dans ma cour. Merci.

Mario Bédard, Stanbridge Station

J'ai quelques questions que j'ai dû modifier moi aussi. Les agriculteurs du parc se sont procurés un contrat dit blindé, à toute épreuve pour prêter leurs terres aussi longtemps. Honnêtement, je leur souhaite aucune embuche et aucun problème majeur et c'est sincère. Parce que c'est quand même à eux leur terrain. Mais qu'arrivera-t-il aux non-agriculteurs comme moi-même? Le premier lundi de chaque mois, un petit groupe s'est présenté à l'hôtel de ville de Stanbridge Station pour essayer d'avoir de l'information, qu'est-ce qui se passe. Eux, ça fait un an et demi qu'ils en ont de l'information et ça va bon train on peut dire. Nous, on est encore dans l'obscurité la plus totale, on s'est fait répondre par le porte-parole de Stanbridge Station qu'on n'a rien à vous dire parce qu'on n'en sait rien. Donc, ce soir, je vous demande comment se fait-il qu'il y ait un manque de communication entre la MRC et les villages qui sont dans le parc, les trois pour ce soir. Comment se fait-il qu'il y a si peu d'information, ça me semble impossible, le temps file, le mois de septembre s'en vient bientôt puis, on est encore devant rien. Les agriculteurs savent où ils s'en vont, nous on n'est pas des agriculteurs, mais tout de même, on a une propriété et ça compte pour beaucoup. Donc, c'est un peu la raison pourquoi, moi-même j'approuve le moratoire, parce qu'on a besoin de beaucoup plus de temps. Il ne s'est rien passé à venir jusqu'à date. Merci, bonjour.

Étienne Tougas, agriculteur, Stanbridge Station

La ferme, chez nous, est visée par le parc éolien, nous, on est favorable au développement éolien et puis, les questions qui venaient tantôt ou les interrogations des gens qui disaient qu'on parlait du patrimoine, nous, la ferme Tougas, ça fait 100 au-dessus qu'on est dans le paysage de Stanbridge Station. Donc, on fait parti du patrimoine puis, je pense qu'on veut faire partie encore du patrimoine encore longtemps et c'est ça, on est favorable au développement. Quand le promoteur est abouti chez nous en décembre 2005, on a été d'accord au développement du projet parce qu'on s'est dit, un bon pas pour l'environnement. Parce que ça fait 20 ans qu'on se fait taper dessus par le ministère de l'Environnement pour les bandes riveraines et les fosses à purin et compagnie. Donc, on s'est dit, si on peut faire notre part maintenant, pour le développement durable, bien pourquoi qu'on n'y va pas. C'est sûr qu'il y a des contraintes et il y a des gens qui sont contre, il y a des gens qui sont pour. C'est de peser le pour et le contre, là-dedans et en bout de ligne, si c'est favorable, ben go on y va. Merci.

Erin Myers, Canton de Bedford

Je m'excuse, je vais parler en anglais, parce que mon français n'est pas vraiment bon. I just graduated from Trent University with a degree in environmental studies and a minor in politics. I've been in northern Alberta working in environmental education. I'm here because there is a need for renewable resources and putting a park in the Bedford area is something we should really look into and be proud of. The time we are living in is almost an environmental crisis. Now is the time we need to look at renewable resources and as a community we should support those renewable resources. If not for the renewable resources, what are we going to look to: the oil patch, more damming of the North, I mean we have to take the good and the bad and with everything there is good and bad, we have to weigh them and educate ourselves. I just want to encourage people to see both sides and weigh what is good and bad for our community, for our future and our economic development and with an open mind and an open heart, I hope we can come to a conclusion that is beneficial long term. Thank you.

Verena Deringer, Pike-River

Je trouve que le dérangement des belles terres est vraiment trop élevé. Il faudrait beaucoup d'années avant qu'elles produisent à nouveau. On n'a pas besoin de plus d'électricité distribuée par fil ou câble. Combien de fois on entend à la télévision que 15 000 clients n'ont pas de courant, pas d'eau à cause de catastrophes comme le bombardement à Beyrouth du 18 mai, l'inondation aux États-Unis, c'était en mai aussi, le vent à Halifax, les tempêtes au Mid'Ouest, les tornades à Laval. En exploitant toutes les sources de lumière naturelle, on sauverait beaucoup si les lampes, les lampadaires de routes, les enseignes de publication, les lumières de Noël marchaient avec des cellules photo-électriques. Beaucoup d'appareils dans nos maisons pourraient fonctionner aussi bien à un voltage plus bas et aussi alimentés par des cellules photo-électriques. Il faut un changement dans toute planification, la construction, nos habitudes et surtout dans nos appareils si on ne veut pas rester pris avec ...dans nos terres.

Hélène Campbell, Pike-River

Depuis décembre 2005 que j'assiste aux rencontres d'information sur le développement de l'énergie éolienne, bien avant que le projet du canton de Bedford, St-Pierre-de-Véronne-à-River et Stanbridge Station vienne nous hanter. J'ai lu sur le sujet tout ce qu'il me tombait sous la main, les pour et les contres. Il faut se rappeler que l'énergie éolienne a pris beaucoup de place après que le projet du Suroît ait été contesté par les citoyens de Beauharnois et des environs. Sauf que d'autres alternatives vertes existent, mais aucune d'autre n'a été envisagée. Pour en nommer que quelques-unes, la géothermie, qui en passant offre des économies de 66 % sur la facture d'énergie énergétique, selon les statistiques de ressources naturelles Canada. Le respect de l'environnement coefficient de performance très élevé, etc. sont d'autres aspects intéressants de cette technique. Selon un article du journal « L'Express », la géothermie représente la voie de l'avenir pour le chauffage et la

climatisation des maisons et bâtiments et en plus accessible en raison des subventions disponibles. Chaque propriétaire peut en bénéficier, l'énergie solaire active, l'énergie solaire passive, l'énergie solaire photovoltaïque sont d'autres alternatives qui méritent d'être étudiées. Quand Monsieur Cliche était ministre de l'Environnement, il a imposé les fosses à purin aux différentes productions animales soit disant, pour enrayer la pollution. Vingt ans plus tard, les cours d'eau sont plus pollués, à qui la faute? Pourquoi ne pas réparer les gaffes de Monsieur Cliche en transformant les lisiers que personne ne peut sentir, en biogaz? Les résidus qui en ressortent sont sans odeur et en plus sans bruit et sans effet stroboscopique et surtout sans pollution visuelle. Il reste moins de 2 % du territoire agricole québécois propice à l'agriculture, la qualité des terres agricoles classées...

Ernest Gasser, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Je représente la ferme Gasser. Nous, ça fait depuis 51 qu'on est à Pike-River, nous avons toujours essayé de faire des projets innovateurs, des fois en réussite des fois pas en réussite. Ce projet ici, même avant qu'on le sache, on a dit, on aimerait bien faire partie de ce projet-là et d'ailleurs on avait des éoliennes chez nous, mais vu que ça peut être modifié présentement, nous en avons pas, mais nous sommes encore d'accord avec ce projet. C'est un projet qui est énergie verte gratuite et ça promeut le développement local, ceux qui ont passé dans Pike-River, vous savez bien que c'est majoritairement agricole, alors du développement touristique, à moins que les gens veulent venir travailler à la ferme, c'est pas évident. Il y a des redevances qui proviennent de ce projet qui vont avoir des retombées économiques pour la municipalité, pas seulement pour les agriculteurs, mais pour la municipalité aussi. Ce qui pourrait se traduire dans une baisse du taux de taxation, qui serait peut-être intéressant pour tous les citoyens. Depuis le début, le promoteur est très transparent, il nous vient à chaque fois qu'il y a des modifications, que ce soit aux producteurs, que ce soit au niveau municipal. Monsieur St-Jean a dit tout à l'heure, il y avait des rencontres assez régulièrement et suite aux modifications qui ont eu lieu, ils sont toujours venus nous voir. Les projets d'innovation de développement ont des fois des risques sur tous les niveaux, il s'agit de les gérer le mieux possible. Malheureusement, l'inconnu est aussi une variable. Si nous disons toujours non à tout ce qui est sûr, rien ne serait tenté. Et on ne fera jamais des projets comme celui-ci et ça va aller ailleurs que chez nous. Merci.

Martin Bellefroid, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

On a une ferme, mes parents et moi. Dans le parc, il y a 12 fermes actuellement, plusieurs des membres de ces fermes sont impliqués socialement dans l'UPA et les municipalités, la commission scolaire, la caisse populaire et les coopératives et leur jugement dans ces organisations est apprécié par leur pairs et reconnu. Les producteurs forts de leurs expertises et de leur manière de négocier dans d'autres organismes, on négocie avec le promoteur depuis un an et demi. Ils ont toujours négocié en groupe, un peu comme une coopérative le fait, ils ont même décidé à un certain moment partager l'évolution de leur négociation avec les municipalités par souci d'équité et de transparence. Toute cette démarche est arrivée à une proposition qui respecte les normes environnementales et qui risque d'être acceptable pour le milieu et puis, d'après moi, ce qui va se faire, c'est que les élus sont souverains dans leurs décisions. Il n'y a pas besoin d'avoir un référendum parce que le conseil municipal est élu d'une manière souveraine. Si le monde n'est pas content de lui, à la prochaine élection il vont dire, tu ne peux pas la faire et t'as pas d'affaire là. Et c'est mon point de vue à moi et c'est pour ça que je pense que le projet peut procéder de la manière qu'il a à procéder. Merci beaucoup.

Bruno Bédard, Stanbridge Station

Bonsoir, je tiens à remercier toute l'assemblée de s'être déplacée pour cette réunion ce soir. Mon intervention, c'est seulement, que je tiens à préciser que pour une des rares fois depuis plusieurs mois, je dois dire que je suis d'accord avec ce que mon frère a dit ce soir. Je me demande comment cela se fait que les municipalités n'aient pas encore eu de chiffres à l'appui pour les redevances que l'on doit avoir. J'ai de la misère à comprendre qu'on est à peine rendu à quelques mois d'un verdict et on a même pas encore eu, aucun montant qui ait sorti encore. Donc, je me demande, il arrive quoi avec ça? Je regardais sur le tableau de monsieur, je ne me souviens pas de

son nom. Ça a l'air qu'on serait les derniers concernés dans le tableau, on va être les derniers informés. Il va nous rester combien de temps, nous, pour se décider? Il y en a qui travaille sur le projet depuis 2005, nous autres, on va avoir quoi? Un mois, deux mois pour se décider. Pour décider d'un 20 ou 25 ans à venir. Je pense qu'il serait grandement temps que les municipalités aient des montants à nous suggérer, à nous donner pour que nous autres aussi on puisse négocier avec le promoteur ou avec les municipalités directement. Merci.

Jean Asnong, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Citoyens depuis près de 50 ans. Je vais terminer ce que Hélène Campbell, mon épouse a commencé tantôt et que vous n'avez pas laissé terminer. Je trouve ça très très déplorable de nous limiter. Vous avez tous exposé vos affaires avant, pas de limite over, ok. Il reste moins de 2 % du territoire québécois propice dans l'agriculture pour nous nourrir. La qualité des terres agricoles classées numéro 1, ne retournera jamais à l'agriculture, même si le promoteur dit le contraire. Au Danemark, les premiers à en installer, ont été hors d'usage, elles ont été remplacées par des plus grosses et l'état s'en est accaparé. Les promoteurs ont fait signer les agriculteurs des ententes de principe, notre chère MRC de Brome-Missisquoi a adopté un règlement intérimaire interdisant les parcs éoliens à l'est de la MRC pour sauvegarder leurs beaux paysages et leur région touristique. Mais ils nous en prennent et ils les permettent à l'ouest comme si les terres agricoles n'étaient pas aussi importantes. Et je souligne bien pas aussi important, messieurs les maires. Nos conseillers municipaux respectifs, qui soit dit en passant, plusieurs sont en conflits d'intérêts, ont demandé que le règlement soit moins restrictif pour avoir plus d'éoliennes, ce qui équivaut à plus d'argent. Ces mêmes conseillers sont prêts à vendre la santé et la qualité de vie des citoyens qui les ont élus. Si vous les maires de la MRC Brome-Missisquoi et les élus municipaux du canton de Bedford, Pike-River et Stanbridge Station acceptez le projet de développement de parc éolien sur notre territoire, vous serez personnellement tenu responsable, responsable.

Jean-Luc Lemay, Mystic, St-Ignace-de-Stanbridge

Je vais vous exposer mon point de vue, mon commentaire sera assez bref. Il me semble que c'est une question fondamentale de respect et de transparence que d'avoir le consentement d'une majorité de la population avant d'entreprendre quoi que se soit d'aussi monumental. La situation actuelle nous met pratiquement devant un fait accompli, quoi qu'on n'en dise. Si la majorité des gens veut ce projet, alors faisons-le. Mais, donnons au moins la chance aux citoyens d'avoir le dernier mot.

Chantal Lagacé, St-Ignace-de-Stanbridge

J'arrivais ici, sans trop d'idées préconçues, peut-être parce que je suis moins directement touchée. Alors peut-être que dans ces circonstances-là, c'est plus facile de venir sans position préalable. Mais je me suis inquiétée tout le long des présentations au début de la soirée parce qu'il y a quelqu'un qui a utilisé une très belle expression tantôt. Qui a dit qu'on avait eu des présentations qui ressemblaient à un gros nuage rose. Alors, moi, je suis toujours inquiète quand on est dans des dossiers politiques et qu'on est face à des nuages roses. Parce que pour reprendre les termes du monsieur qui vient de parler juste avant moi, devant des projets qui sont aussi monumentaux, que ceux là, on peut pas imaginer que les choses soient pas un peu plus complexes, que les choses ne soient pas un peu plus nuancées, et on voit très bien les réactions qui sont très fortes et qui vont dans un sens qui n'est pas nécessairement celui qu'on a entendu en début de soirée. Alors, moi, je vais essayer de conclure ça peut être en disant qu'on nous demande d'être ouvert aux changements, de faire preuve d'ouverture, mais pour prendre des décisions éclairées, on peut pas prendre des décisions éclairées sur des nuages roses parce que la vie sociale et politique c'est pas mal plus compliqué que ça.

Serge Parent, Stanbridge Station

Je voudrais savoir, pourquoi avoir dépensé les fonds publics de notre MRC pour faire une étude de la rentabilité avant même que la population soit consultée au sujet du parc éolien? C'est ça que je voulais savoir.

Suzanne Muir, Stanbridge Station

Monsieur Fauteux, tout simplement, je vous demande, est-ce que vous habiteriez dans une maison située à côté d'un parc éolien? Le parc proposé est trop coincé, 650 m des maisons, c'est vraiment pas une bonne idée. Il y a beaucoup d'études qui recommandent un minimum de 2 km minimum des maisons maintenant. On n'est pas contre. Moi, je ne suis pas contre l'énergie verte, mais je suis contre un projet qui manque de respect pour les citoyens dans la municipalité.

Alain Bordeleau, conseiller municipal, Notre-Dame-de-Stanbridge

Je m'adresse au préfet de la MRC, en tant que citoyen, non pas en tant que conseiller. J'aime autant vous avertir, monsieur le préfet qu'un jour ou l'autre, si la valeur, soit foncière ou marchande de ma propriété est mise en cause, que ce soit de 1 % ou de 10 %, c'est sûr que je vais être le premier à faire un recours collectif contre la MRC. Je voudrais que ce soit pris en note. Je travaille pour payer ma propriété, pas pour qu'elle dévalue, mais bien pour qu'elle prenne de la valeur naturellement.

Michel Pelletier, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge

Écoutez, c'est sur qu'il va avoir une consultation à Notre-Dame, une discussion, je ne sais pas comment on peut appeler ça, mais il va y avoir quelque chose certain. Mais, moi j'aurais besoin d'information sur les infrasons, puis, j'aimerais aussi qu'on entende parler de fond de visibilité que j'ai vu dans d'autres projets. Parce que nous autres, on est une municipalité qui est limitrophe finalement. Donc, le fond de visibilité, je n'ai pas entendu ça du tout du tout. Une autre chose aussi qui est importante, c'est les crédits de carbone, ça, ça s'en vient. On en n'a parlé à Toronto aujourd'hui du qui a quoi. Donc, c'est ça que je voulais vous dire.

Nathalie Martin, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Pour moi, je trouve particulier, le phénomène du pas dans ma cour les éoliennes. À ce que je sache, nous vivons pas comme des ermites, n'avons-nous pas une télévision si ce n'est pas deux, un satellite, un ordi, un DVD, un lave-vaisselle, une piscine, une thermopompe et laissez-moi en passer. Ce facteur de pouvoir ou devoir produire de l'électricité n'est pas sans besoin, qu'elle soit pour nous ou pour revendre, c'est une business comme une autre qui répond à un besoin. Personnellement, j'aime mieux voir du vent la produire versus de l'eau qui en passant n'est pas une ressource inépuisable. Ne sommes-nous pas dans cette ère de respect de la nature, de l'écologie et de plusieurs normes environnementales. L'autre aspect très intéressant, est la vision économique que nous devrions tous avoir pour la région. Grandes retombées économiques régionales durant la construction du projet par l'embauche des entrepreneurs locaux, restaurations, hébergement, retombées économiques régionales. Retombées économiques municipales pour les municipalités du parc ainsi que pour les agriculteurs concernés. Quoi que fassent les agriculteurs, il y a souvent un vent de négativisme qui s'en dégage. Dernièrement, j'ai entendu, je ne veux pas faire déguiser le paysage pour faire enrichir le voisin. Et bien, j'aimerais répondre à ce commentaire, que lorsque l'on devient propriétaire, on achète une propriété pas un droit de contrôle sur le voisin. En terminant, j'aimerais noter que les éoliennes ne sont pas un virus, ni une maladie comme la malaria. C'est un grand poteau blanc avec trois pales qui tourne paisiblement avec le vent du moment. Connaissez-vous des projets collectifs qui sont à la fois intéressant au point de vue économique et écologique pour notre région? Avant de dire non à tout, prenons donc de bonne information versus des oui-dire ou encore des propagandistes de mauvaises nouvelles.

Jean Asnong, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Je vais faire mon commentaire maintenant, on a eu un manque de transparence dans nos municipalités par nos conseils municipaux. Il y a deux mois, quand je posais des questions sur le projet, on m'a dit, le 28 mai ici, il y aurait des réponses par les deux firmes engagées par la MRC. J'ai pas eu mes réponses et j'ai pas pu poser mes questions. Quand est-ce que je vais être capable de les poser, mes questions. On s'est fait berner encore ce soir par le promoteur, quand il nous a dit que les nouvelles auraient 83 m de hauteur ou 97 m. Il nous a bernés, parce que les pales ont 82 m de diamètre, il ne peut pas avoir 83 m de hauteur, la nouvelle éolienne. J'aurais préféré avoir des réponses à mes questions ce soir, que je ne peux pas poser aux deux personnes-ressources que vous avez invitées et qui ont fait des études. C'est une question, j'aimerais avoir une réponse quand je vais pouvoir poser mes questions à ces deux personnes-ressources qui ont fait l'étude et que mes taxes vont payer. Merci.

Martin Mallette, Notre-Dame-de-Stanbridge

Je suis nouvellement arrivé, je suis arrivé en décembre 2006. On parle du développement durable et renouvelable, je pense qu'on oublie la population là-dedans. S'il y avait eu des éoliennes ici, je ne suis pas sûr que j'aurais acheté à Notre-Dame-de-Stanbridge. Ça, c'est le numéro un. Numéro deux, au niveau touristique, je me demande ce que les gens vont vraiment vouloir venir voir, voir des pales tourner? C'est éphémère, c'est un court laps de temps où les gens sont curieux mais, ça s'arrête un moment donné. Puis, en même temps, on parle d'énergie verte, quand elle est nourrit au diesel, est-ce qu'on appelle ça encore vert?

Martin Bellefroid, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Tantôt, j'ai pas dit que j'étais conseiller municipal, puis en passant, pour ceux qui pourraient se poser des questions, quand j'étais en possibilité de conflit d'intérêts, je me suis retiré et j'ai été dans la salle pour assister à des négociations comme tout le monde, comme tout citoyen peut le faire. Donc, s'il y a des personnes qui ont peut-être voulu insinuer des choses tantôt, il faut peut-être penser que dans nos petites municipalités, un moment donné, on est tous en conflits d'intérêts dans quelque chose. Parce que si je vote des taxes municipales, ça touche les fermes, ça touche les maisons, on est tous en conflit d'intérêts dans quelque chose. Mais du moment que j'ai eu l'information, où je risquais d'être en conflit, je me suis retiré. Ensuite, pour l'information par rapport aux pales, les pales ont 82 m de diamètre, ça fait 41 m de hauteur, donc, sur une tour de 80 m, il reste encore 40 m en dessous des pales. Des fois, il faut figurer un peu-là.

Nathalie Dorais, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Écoutez, je prends parole, je me sens très mal de prendre parole et c'est probablement le cas de bien des gens de la région. Alors parce qu'il y a des conflits d'intérêts, j'ai beaucoup de clients chez-moi qui sont des cultivateurs et je me sens pas dans la position de dire quoi que se soit, mais malheureusement, depuis le début, il y a jamais personne qui c'est assis avec moi pour me dire ce qui arriverait chez-moi. Et moi je demeure dans le rang du Kemp, je les ai juste devant moi. Alors, il faudrait peut être faire attention, j'ai une petite fille moi, aussi comme bien des gens ont des enfants alors, faites attention que la santé soit bien prise en considération et si nos fermiers ont des difficultés, voyez à les aider pour que tout le monde puisse être heureux dans tout ça parce que ça fait des chicanes entre tout le monde et je trouve que ça pas lieu d'être. Au Québec, franchement, on devrait être plus dans l'entraide et non d'essayer de « crosser » le voisin. Merci.

Robert Léonard, Canton de Bedford

J'aurais une question pour monsieur Hennekens, l'économiste présent. J'aimerais savoir si tout son rapport, son étude sera disponible sur le site de la MRC Brome-Missisquoi ou rendu disponible au public. En particulier, j'aimerais savoir si toutes les hypothèses et les ascensions concernant les coûts et les bénéfices du projet seraient rendus disponibles aux grands publics. C'était une question pour monsieur Hennekens parce que je l'ai trouvé très sommaire, voir cavalière son analyse de ce soir.

Personne non identifiée

Bonjour alors je tiens à terminer la demande de moratoire qui essaie de voir le jour. Alors, je vais terminer en disant : compte tenu que notre MRC va à l'encontre des différentes notes, avis et recommandations du BAPE ainsi que du ministère des Affaires municipales et des Régions, nous demandons au ministre des Affaires municipales et des Régions de décréter un moratoire de 90 jours afin qu'une réelle consultation ait lieu avec les différents groupes qui constituent notre MRC. Qu'un comité de concertation formé des différents intervenants soit constitué afin de mettre en place les différents éléments du règlement de contrôle intérimaire qui devront être amendés. Cette concertation permettra d'en arriver à une meilleure compréhension sociale pour les projets éoliens tout en tenant compte des contraintes et des capacités du milieu tant biophysique qu'humain. Nous invitons donc les différents intervenants et groupes de notre MRC à appuyer cette demande de moratoire, laquelle sera acheminée au ministre des Affaires municipales et des Régions, mais aussi aux différents ministres et organismes concernés soit le BAPE, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Hydro-Québec ainsi qu'à notre MRC et à nos députés. Merci.

Luce Brault, Notre-Dame-de-Stanbridge

J'habite à la limite du parc, j'ai deux enfants, la santé me préoccupe énormément. Considérant qu'il existe au Québec des parcs éoliens depuis 1999 et que le BAPE reconnaît l'impact de l'effet stroboscopique et les basses fréquences. Vous trouvez pas qu'il est à peu près temps que la santé publique, quelqu'un qui est objectif, qui représente la population, de par son volet santé environnementale fasse une étude pour veiller à protéger la population de l'exposition à des agents environnementaux successibles de porter atteinte à la santé humaine. Sous faute d'étude, j'ai beaucoup de réticences à ce que mes enfants et les enfants de la région soient les cobayes au niveau de la santé.

Chantal Brodeur, Stanbridge Station

C'est un peu difficile de ne pas réagir à certains commentaires, plusieurs personnes ont l'air à s'en faire beaucoup avec la santé, c'est un fait, mais, il faudrait peut-être se poser la question, premièrement, si la fumée dans leur maison ne pourrait pas affecter la santé de leurs enfants au départ. Sûrement que ce ne sont pas tous des fumeurs, mais pour certains, ils en sont. Autre chose, pour ceux qui aimeraient avoir des commentaires, un petit peu plus avec les agriculteurs, ils ont peut-être juste intérêt à venir nous rencontrer, on pourrait répondre à leurs questions. Et pour ceux également qui se soucient beaucoup de l'évaluation de leur maison, une petite tornade et la maison n'existe plus, c'est que quelque part, dans la vie, on n'est jamais certain de rien. D'ici 25 ans, il peut se passer bien des choses. Et vive le projet éolien. Eh oui, avec ça, ça me fait penser justement, parce que depuis tantôt, ça fait à trois reprises au moins, que des personnes qui sont contre le projet éolien soulèvent toujours la question du mauvais voisinage et la chicane. Il n'y a pas personne qui est pour le projet éolien qui a cité ça. Donc, c'est à se poser la question, qui va mettre la chicane. Merci.

Simon Larose, Notre-Dame-de-Stanbridge

Monsieur Desmarais, vous nous avez montré une belle carte tantôt de la MRC, qui nous expliquait les vents favorables aux éoliennes, les boisés et tout. Pourquoi avez-vous cru nécessaire de protéger les municipalités comme Frelighsburg, Sutton, Dunham, Brigham, j'en saute-là, mais ma question est celle-là. Pourquoi, si ça, c'est pas du pas dans ma cour?

Personne non identifiée

En dix minutes, ce soir, quand j'ai su que je venais ici, je suis allé sur Internet. Gros titre, caractères noirs ici et là. Les centrales éoliennes rendent des riverains malades, jusqu'à 1 610 m de distance. Vous allez me dire, ok, c'est en Europe, peut-être, c'est peut-être pas la même technologie. Peut-être encore une fois, vous avez le docteur Amanda Harry ici, et ... Hosborn, ... je ne les connais pas personnellement en passant. C'est malgré tout des informations. Parce que vous nous dites qu'il n'y a aucune étude qui a été faite là-dessus. Mais on en trouve sur Internet. Ça serait juste intéressant avant de nous dire qu'il n'y a pas d'étude de faite là-dessus de peut-être pousser un petit peu plus loin autant de votre côté. Pour nous fournir la bonne information.

Personne non identifiée

Alors, là, je vais faire un commentaire, pour moi-même. C'est la première fois que j'assiste à une audience comme ça et je pensais que nous aurions des réponses aux questions que nous demandions. Parce que je ne sais pas à quel moment donné que vous allez pouvoir donner suite à toutes nos inquiétudes et aux demandes qui sont faites. Quand, on a une seule minute, ou quelques minutes pour exposer un point de vue ou en tout cas, je pense que la rencontre, c'était d'échanger, je pensais. Alors, j'aimerais savoir à quel moment donné vous allez faire suite aux demandes et questions qui vous ont été faites. Est-ce qu'il est possible de l'avoir cette réponse-là tout de suite? Merci.

Personne non identifiée

Ce serait pour faire une demande. Puisque tout est enregistré, est-ce qu'il serait possible à la MRC de publier un transcript de toutes les questions et réponses dans les plus brefs délais. Et quand et où pourrions nous obtenir ce transcript?

Personne non identifiée

En réponse à Madame Brodeur, je pense qu'on est dans un pays démocratique, une province démocratique, qu'elle respecte nos opinions aussi. Chaque personne a droit à une opinion personnelle. Je n'aime pas les propos de Madame Brodeur et la manière qu'elle a envoyé ça tout à l'heure. Même s'il y a de la fumée dans la maison... Il me reste juste 30 secondes et je n'aurai pas de réponse. Merci.

Hélène Campbell, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Dans mon exposé, j'ai parlé des autres alternatives vertes. Tous ceux qui étaient pour les éoliennes, c'est parce que c'était vert, il y en a d'autres alternatives. Elles ne sont pas bruyantes, sont pas visibles, on parle de la géothermie, c'est à l'intérieur du sol. Et puis, supposément, selon l'article qui a paru dans l'Avenir et des Rivières, à l'intérieur, il y avait un dépliant de Promutuel et c'était à l'intérieur, il parlait que c'était l'avenir. Effectivement, ça vaut la peine d'étudier les autres ressources avant d'hypothéquer nos terres agricoles et notre paysage de l'ouest de Brome-Missisquoi.
